

*Question présentée par le député :*

*M. Pierre Bayenet*

*Date de dépôt : 25 mars 2021*

## **Question écrite urgente**

### **Quelles expériences, quels succès et quel avenir pour la justice restaurative à Genève ?**

Quelles expériences de justice restaurative en exécution de peine ont été menées à Genève ?

Quand cette expérimentation a-t-elle commencé ? Sous l'égide de quelle autorité ? Avec quelles collaborations ? Quel est le déroulement concret du processus de justice restaurative ? Combien de victimes ont pu en bénéficier ? Quels types d'infractions étaient particulièrement concernées ? Est-il d'ores et déjà possible d'en tirer un premier bilan ?

Existe-t-il un projet d'étendre l'expérience pour la rendre accessible à plus de victimes et d'auteurs, avant et après jugement, ou même en dehors du milieu carcéral ?

L'indication systématique, dans les plans d'exécution de sanctions (PES), d'une interdiction de tout contact entre auteurs et victimes n'est-elle pas un obstacle au processus de la justice restaurative ?

Une évaluation scientifique de cette expérimentation est-elle assurée ? Par qui ?